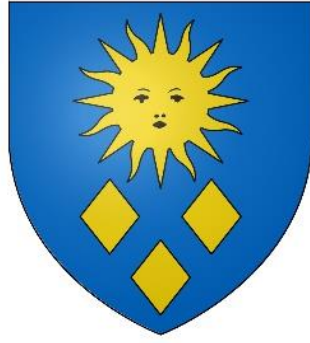


Commune d'Auzeville-Tolosane



# Projet Culturel Territorial

## « Auzeville-Tolosane : Terre de Cultures »

Octobre 2024



Mairie d'Auzeville-Tolosane  
8 allée de la Durante  
31320 Auzeville Tolosane



## Introduction

Le Projet Culturel Territorial d'Auzeville Tolosane s'inscrit dans une vision large et inclusive de la culture, telle que définie par le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Celui-ci considère la culture comme « *les modes de vie, les langues, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, les religions ou les croyances, les rites et cérémonies, les sports et les jeux, les méthodes de production ou la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation ainsi que les arts, les coutumes et les traditions par lesquels des individus ou groupes d'individus et des communautés expriment leur humanité et le sens qu'ils donnent à leur existence, et construisent leur vision du monde représentant leurs rapports avec les forces extérieures qui influent sur leur vie* ». Cette approche globale fait écho aux droits culturels énoncés dans la Déclaration de Fribourg de 2007, qui affirme que toute personne a le droit de participer à la vie culturelle de son choix et d'exercer ses propres pratiques culturelles, dans le respect des droits d'autrui.

Nous souhaitons réaffirmer à l'échelon local, la place essentielle de la culture dans notre projet de société et de « faire commun ». Plus encore, nous voulons promouvoir des actions créatrices de lien entre tous, entre générations, entre cultures, en faisant progresser la convivialité, la curiosité, la rencontre, le dialogue. Nous pensons que ce vivre-ensemble est une condition essentielle pour vivre mieux, plus paisiblement, plus joyeusement, plus intensément, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté et permettant de construire un environnement solidaire et inclusif.

Ce Projet Culturel Territorial tendra à garantir l'égalité des droits d'accès à la culture à chacun tout au long de sa vie, de faire de la culture un bien commun essentiel, un trait d'union entre nous.

D'autre part, il facilitera la coopération entre tous les acteurs Auzevillois rassemblés autour d'objectifs partagés : collectivité, associations, professionnels de la culture, équipes pédagogiques, professionnels de l'accompagnement (crèches, écoles, accueils périscolaires, EHPAD), bénévoles et citoyens. Il s'agit d'initier et de soutenir une politique dynamique pour déclencher l'émergence de nouvelles manifestations en préservant l'existant à destination de tous les publics et au plus près du territoire.

La commune d'Auzeville présente des singularités qui méritent d'être mises en valeur. Sa situation géographique, sa démographie, sa sociologie, son patrimoine lui sont propres. La combinaison et la mise en évidence de ces éléments participe à la création d'une identité qui sera la toile de fond du Projet.

Cette approche s'aligne avec la définition élargie de la culture proposée par la Déclaration de Fribourg, qui inclut "les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité.

Il s'agit d'une nouvelle démarche, structurante, créatrice de sens qui servira de fil conducteur dans nos choix et actions. Ce Projet sera donc évolutif, ouvert, partagé et coconstruit avec tous les acteurs du territoire.



## Sommaire

- L'heure d'un bilan
- Contexte et spécificités de la commune
- Méthode d'élaboration du projet
- Trois axes de développement
  - Axe 1 Culture pour tous, ancrée dans le mouvement de l'éducation populaire
  - Axe 2 Faire société : créer du lien et renforcer la cohésion sociale
  - Axe 3 Patrimoine Vert des Terres et des Hommes
- Fonctionnement du comité de pilotage et création d'un comité consultatif
- Conclusion ? Pas vraiment...



## L'heure d'un bilan

Depuis de nombreuses années, la culture occupe une place notable à Auzerville. Cependant, après une analyse du contexte culturel auzevillois, est apparue la nécessité de repenser cette action en redéfinissant ses objectifs et ses pratiques.

La forte augmentation de la population et le vieillissement des équipements communaux ont soulevé de nouvelles problématiques.

L'épisode de la Covid a précipité l'ensemble des acteurs culturels, bien au-delà du cadre de notre commune, dans une situation alarmante tout en compromettant la fin de la saison 2020 et celle de 2021 avec l'annulation en cascade d'événements mais aussi en interrompant et fragilisant nombre d'activités associatives.

La rencontre avec chacun des acteurs culturels auzevillois a mis en lumière que certains d'entre eux n'avaient que rarement, voire jamais, été associés à la politique culturelle de la commune.

Une volonté de réunir toutes les forces de ces acteurs au sein d'un même projet, d'une même action, en collaboration, a constitué la base de cette réflexion. Nos efforts se sont donc portés sur un travail en transversalité. De la diversité et de l'engagement commun pourra naître la richesse d'une action culturelle.

## Contexte et spécificités de la commune

Auzerville-Tolosane, située dans la première couronne de Toulouse, est une commune de 4.800 habitants, dont 1.000 étudiants. Elle se distingue par sa division en trois parties égales : zone urbaine, zone agricole/naturelle, et Agrobiopôle.

Auzerville-Tolosane présente plusieurs singularités :

- Un cadre privilégié, attirant de nouveaux résidents
- Une forte présence étudiante et scientifique
- Un riche patrimoine agricole et naturel
- Une tradition d'éducation populaire ancrée dans la vie locale
- La proximité d'une métropole, Toulouse, et de deux villes de 15.000 habitants
- Une forte augmentation prochaine de la population
- Une démographie atypique ? ¼ d'étudiants, ¼ de plus de 65 ans ?
- Une topographie marquée par la présence de coteaux soulevant des questions de mobilités ?
- Une présence d'association, de structure et d'institutions avec un rayonnement départemental, régional et national



## Méthode d'élaboration du Projet

L'élaboration d'un Projet Culturel Territorial est le résultat d'un travail progressif et fédérateur.

C'est l'armature nécessaire pour un développement culturel responsable et durable et la traduction d'une stratégie construite pour le territoire et avec ses représentants.

Ce Projet fixe les objectifs et définit les moyens pour y parvenir et se construit en cohérence avec les axes de développement des autres politiques publiques du territoire, qu'il s'agisse de l'économie, de la jeunesse, de l'environnement, du patrimoine et participe au développement du territoire. Ces objectifs se construisent sur-mesure à partir des caractéristiques locales.

Il est l'aboutissement d'un processus.

Le projet culturel territorial a été élaboré en plusieurs étapes :

1. État des lieux de la vie culturelle
2. Consultation des acteurs culturels et des techniciens communaux
3. Réflexion entre élus de la majorité et de l'opposition
4. Définition des axes de développement
5. Consultation de la population
6. Mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité consultatif.
7. Evaluation



## Trois axes de développement

Le projet culturel territorial s'articule autour de trois axes principaux, chacun décliné en objectifs et actions concrètes.

Le premier axe, "Culture pour tous ancrée dans l'éducation populaire", vise à renforcer l'accessibilité de la culture en levant les obstacles financiers et organisationnels et en s'appuyant sur un réseau d'acteurs.

Le deuxième axe, "Faire société", cherche à renforcer la cohésion sociale à travers des propositions artistiques et culturelles. Il encourage les rencontres inter-quartiers, intergénérationnelles et interculturelles, ainsi que l'implication des citoyens dans la co-construction de projets culturels.

Le troisième axe, "Faire vivre le patrimoine Vert", s'inscrit dans le contexte des défis environnementaux actuels. Il vise à mettre en valeur le patrimoine agricole et l'expertise des différents acteurs de la commune, tout en sensibilisant les habitants aux problématiques environnementales à travers diverses actions culturelles.

Les trois axes se déclineront dans l'atmosphère « village » propre à Auzerville et plébiscitée par les acteurs et les habitants.

### 1. Culture pour tous, ancrée dans le mouvement de l'éducation populaire

Il est possible d'agir sur différents leviers d'accessibilité. D'ordre financier ou organisationnel, les obstacles freinant l'accès ou la participation à l'offre culturelle sont divers, et rarement uniques. Pour que la culture soit partagée à l'échelle communale, il convient de faciliter l'accès du plus grand nombre aux actions et équipements culturels par une meilleure prise en compte des réalités des habitants et par une meilleure lisibilité des actions.

Cette approche s'inscrit dans la tradition de l'éducation populaire, un courant de pensée qui vise à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social et l'épanouissement individuel et collectif. L'éducation populaire reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie, en favorisant l'accès aux savoirs et à la culture pour tous.

Par ailleurs, la vie culturelle peut être générée par des initiatives citoyennes autant que par la collectivité. C'est la raison pour laquelle le projet culturel dépasse le cadre d'actions de la commune et reconnaît le rôle des habitants dans la participation à l'offre culturelle.



### **Objectif 1 : Renforcer l'accès à la culture**

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des dispositifs permettant de faciliter l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs en levant ou atténuant les freins financiers
- Mettre en avant et développer des actions dans l'esprit éducation populaire
- Soutenir des initiatives des associations du territoire, et autres associations participant à l'animation de la commune répondant à la politique municipale en offrant écoute, conseil, et outils pour faciliter le portage de leurs projets
- Soutenir des initiatives citoyennes
- Mettre en conformité progressivement les accès PMR aux différents bâtiments municipaux
- Poursuivre l'étude de la stratégie de communication
- Développer les liens/rencontres entre les différents acteurs culturels de la commune
- Création d'un Projet Educatif Artistique et Culturel (PEAC) : démarche pédagogique qui vise à faire découvrir aux élèves un domaine artistique ou culturel à travers des rencontres avec des œuvres et des artistes, des pratiques créatives et l'acquisition de connaissances, en combinant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter, pratiquer et s'approprier.

### **Objectif 2 : Diversifier l'offre culturelle**

Objectifs opérationnels :

- Élaborer une programmation culturelle pour la commune
- Intégrer de nouvelles formes artistiques
- Organiser des événements interculturels et intergénérationnels
- Répondre aux demandes/besoins de l'ensemble des tranches d'âge

### **Objectif 3 : Valoriser la pratique amateur**

Objectifs opérationnels :

- Soutenir les pratiques associatives
- Engager une politique de rénovations et d'extension des bâtiments dédiés pour répondre aux besoins de la population croissante



## 2. Faire société : créer du lien et renforcer la cohésion sociale

Les propositions artistiques et culturelles représentent un atout pour renforcer la cohésion sociale, créer des opportunités de rencontres, favoriser la circulation et l'échange des cultures. S'impliquer dans l'organisation d'un événement, animer un atelier, vivre une expérience artistique collective, etc., sont autant de voies pour apprendre par l'expérimentation et pour transmettre des savoirs.

### **Objectif 1 : Favoriser les rencontres et les échanges**

Objectifs opérationnels :

- Encourager et accompagner l'organisation de fêtes de quartier ou inter quartiers
- Aménager des espaces publics
- Contribuer à sensibiliser et promouvoir le dialogue autour de la diversité

### **Objectif 2 : Impliquer les citoyens dans la vie culturelle**

Objectifs opérationnels :

- Créer un comité consultatif citoyen pour la culture
- Créer un budget participatif dédié aux projets culturels
- Créer un budget participatif dédié aux jeunes 15-25 ans
- Soutenir ou créer des événements à caractère participatif

### **Objectif 3 : Renforcer les liens intergénérationnels**

Objectifs opérationnels :

- Développer la semaine bleue, créer des actions en dehors de cette période
- Développer, créer des ateliers autour de la transmission de savoir-faire





### 3. Patrimoine Vert des Terres et des Hommes

Le projet culturel s'inscrit dans un contexte de profondes transformations, notamment environnementales avec le défi climatique. La culture peut tenir un rôle essentiel pour accompagner la compréhension des changements en cours, des nouveaux enjeux et pour sensibiliser ceux qui ne le sont pas encore.

#### **Objectif 1 : Valoriser le patrimoine naturel et agricole**

Objectifs opérationnels :

- Penser l'organisation des manifestations de manière écoresponsable
- Créer/développer une manifestation pour tout public dédié à cette thématique
- Rendre accessible au grand public le travail autour de la vigne et de la
- Développer des partenariats/actions pour mettre en avant le savoir faire agricole et sa transmission
- Créer un parcours découverte du patrimoine agricole et naturel

#### **Objectif 2 : Promouvoir la culture scientifique**

Objectifs opérationnels :

- Programmer des conférences, ateliers ou tout autre format en partenariat avec les écoles supérieures et autres institutions INRAE, associations

#### **Objectif 3 : Développer l'art dans l'espace public (rue, espaces verts, chemins de randonnées...)**

Objectifs opérationnels :

- Créer un parcours d'art urbain reliant les différents espaces de la commune à l'aide d'œuvres d'art pérennes ou éphémères, hors les murs, accessibles à tous
- Créer une charte et un permis de végétaliser les espaces publics
- Créer des espaces dédiés à la libre expression

**Les actions mentionnées ci-dessus sont des intentions et des orientations qui illustrent la mise en œuvre potentielle des axes de développement et leurs objectifs. Elles ne constituent pas une liste exhaustive ou définitive, mais plutôt des exemples concrets pour guider la réflexion et l'action. Le projet culturel territorial reste ouvert à l'évolution et à l'enrichissement par les contributions de tous les acteurs impliqués.**



## Fonctionnement de la gouvernance

Pour assurer la pérennité du PCT, il est crucial de mettre en place des mécanismes d'évaluation régulière et de révision du projet. Cela inclut la collecte de retours d'expérience des participants, l'analyse des impacts culturels et sociaux, et l'ajustement des actions en fonction des besoins émergents. Le projet doit également s'adapter aux mutations démographiques et économiques.

La création de deux instances :

### 1. Un comité de pilotage (COPIL)

Il est l'organe décisionnel qui définit les orientations stratégiques, valide les étapes clés et assure le suivi global du projet. Il est composé d'élus, de responsables administratifs et de partenaires institutionnels

Ses objectifs seront d'assurer le suivi et l'évaluation et l'évolution du Projet Culturel Territorial. Il sera force de proposition. Il permettra aux membres de se former et de partager leurs compétences.

Il dépendra néanmoins de la validation finale de ses actions par le Conseil Municipal vis-à-vis des moyens financiers et logistiques engagés par ce dernier.

Il sera composé :

- D'élus de la majorité et de l'opposition
- De représentants des associations culturelles
- De techniciens municipaux
- De représentants des établissements d'enseignement supérieur
- De partenaires institutionnels tels que le Conseil Départemental, le Sicoval...

Le COPIL se réunira trimestriellement

### 2. Un comité consultatif citoyen

Il sera composé :

- D'élus
- De techniciens municipaux
- De citoyens de tous âges

Son rôle sera de :

- Formuler des propositions,
- Apporter une expertise de terrain
- Favoriser l'implication de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet culturel
- Participer à l'évaluation des actions menées

Ce comité, composé de citoyens volontaires, se réunira semestriellement



## **Conclusion ? Pas vraiment...**

Notre Projet Culturel Territorial pour Auzerville Tolosane est conçu pour s'adapter aux évolutions futures tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales de partage, de tolérance et de cohésion sociale. Il sera amené à évoluer en permanence pour correspondre au mieux aux attentes des Auzevillois, aux moyens de la commune et aux aspirations des partenaires.

La ville accueille constamment de nouveaux habitants, avec notamment la livraison prochaine de l'écoquartier Argento qui aura son identité et ses besoins propres. Notre approche permettra d'inclure nos nouveaux concitoyens et de faire émerger de nouvelles richesses sur notre territoire.

Ce Projet Culturel Territorial vise à valoriser les spécificités d'Auzerville en impliquant l'ensemble de ses habitants dans une démarche culturelle participative et innovante, afin de faire de notre commune une véritable "Terre de Cultures".